



Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction- 25 mai 2020 /11 H 30

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Situation des effectifs**

La situation des effectifs de la DDFiP 49 est :

	au 20 mai	au 15 mai	au 7 mai
agents présents	404	281	223
agents en télétravail	158	180	191
agents en ASA « garde d'enfants »	112	112	112
agents en ASA « santé fragile »	56	56	55
agents en ASA ordinaires	149	250	298

- **Protection des agents**

Pour le ménage approfondi, les devis sont encore en cours pour les services non faits.

- **Ressources humaines**

Lundi dernier M Derrac acceptait que les agents de la DDFiP 49 puissent poser un jour de congé ou d'ARRT vendredi dernier au lieu de la journée exceptionnelle d'absence ; ce qui aurait permis d'atténuer le vol de la DG jusqu'à 10 jours de congés/ARRT aux agents de la DGFIP.

Mais Jérôme Fournel, notre DG, en a décidé autrement, il a refusé que cette disposition soit possible et a demandé aux DDFiP concernés d'annuler leur décision !!! Oui parce que notre DG considère que la DGFIP est dans les mieux lotis en matière de congés, d'ARTT et de ponts naturels...

Ainsi M Derrac s'est déjugé !

C'est scandaleux. Les agents apprécieront. N'oubliez pas de signer la pétition, si ce n'est pas encore fait, sur le vol de congés.

En outre, concernant l'entrée et la sortie des collègues du bâtiment D à la Cité Administrative d'Angers, la décision n'est pas encore prise mais c'est en cours. L'idée est de rentrer toujours par la porte sur le côté mais de sortir par l'arrière du bâtiment pour éviter les croisements de personnes.

Par ailleurs, le mouvement local des agents C pour la DDFiP 49 se fera via l'application ALOA du 2 au 12 juin. Une note de service locale doit sortir à ce sujet ce mardi 26 mai. M Tourpin a indiqué que le mouvement local définitif doit sortir au plus tard le 10 juillet (directives DG), la Direction essaiera de faire plus tôt mais ne promet rien. Pour rappel, il n'y a plus de CAP locale d'affectation !

Un CTL aura lieu le jeudi 4 juin, l'ordre du jour est : bilan et perspectives Marianne, formation professionnelle et budget, Plan de Reprise d'Activités, report au 1er septembre 2021 du transfert des missions foncières réalisées actuellement par les SIP de Baugé, Segré et Saumur vers le Service départemental des impôts fonciers (Angers et antenne de Saumur).

Le prochain CHS-CT aura lieu le 9 juin.